



# REGLEMENT INTERIEUR 2019-2020

L'adhésion au Groupe Sportif de St Léger/Pouilly engage tout licencié à respecter le règlement intérieur ci-dessous et à participer à la vie sportive du club.

## Article 1: Cotisation

Pour participer aux entraînements et aux rencontres sportives, le licencié doit:

- être qualifié pour la saison en cours: demande de licence (incluant la visite médicale et le choix de l'assurance) et le règlement intérieur signés et remis au Club.

Concernant les mutations, le licencié aura à sa charge les frais supplémentaires.(voir tableau)

Le paiement de la licence pourra se faire en plusieurs chèques (3chèques max) encaissables à différentes dates afin d'échelonner les paiements. Ces chèques seront remis au moment de la demande de licence à l'ordre de GSSL.

Catégorie	Tarif licences	Tarif licence + mutation
U7 Baby	50	
U9	60	
U11	65	
U13	70	20
U15	75	30
U17	85	30
Sénior	120	60
Loisirs/anciens	60	
Coachs/Entraîneurs	80	
Joueurs		
Licenciés non Joueurs	0	

Il sera accordé une réduction de 5€ par licence pour les familles avec au moins 3 licences.

**Il est possible de commander les gilets au tarif préférentiel de :**

- Baby à U11 : 10€

- à partir de U13 : 15€,

Les certificats médicaux sont valables 3 ans! Par contre un questionnaire de santé sera à remplir chaque année en même temps que la demande de licence.

**Particularités:** Les arbitres, les surclassements ainsi que les mutations devront fournir un certificat médical!

Il est possible d'utiliser le **Pass'région** (photocopie de celle-ci), les chèques ANCV et les **COUPONS SPORT** pour le règlement de la licence.

## Article 2: Salle

Les installations: salles, vestiaires, buvette, toilettes..., sont mises à disposition par Roanne Agglomération. Elles devront être utilisées de façon à les laisser à votre départ comme vous auriez souhaité les trouver en entrant, notamment les vestiaires propres (raclette passée, lumières éteintes, panneaux de basket montés, frigo vidé, bouteilles jetées aux container...) et la buvette rangée.

Le local ballons devra être fermé à clé et rangé.